

## Transfert de titres - vers une autre banque

### > Etape 1: votre demande

Par la présente, je demande (merci de cocher votre choix):

- De transférer une partie de mon portefeuille (voir liste des titres à transférer ci-jointe).  
 De transférer l'ensemble de mon portefeuille

Le transfert de titres entraîne un changement de bénéficiaire(s):  OUI  NON\*

*\* Ne cochez 'NON' que si le compte chez Keytrade Bank et le compte dans l'autre banque sont au nom de la même personne. Si, par exemple, vous effectuez un virement d'un compte joint vers un compte au nom d'un des titulaires, vous devez cocher «OUI».*

DE :

Mon compte-titres chez Keytrade Bank :

**Titulaire 1 du compte**

Nom .....  
Prénom .....  
Téléphone.....

**Titulaire 2\* du compte**

Nom .....  
Prénom .....  
Téléphone .....

VERS :

Banque ou broker où mon portefeuille doit être transféré : .....

Personne de contact : ..... Tél. : .....

Adresse : .....

Compte-titres ou numéro du portefeuille : .....

**Titulaire 1 du compte**

Nom .....  
Prénom .....

**Titulaire 2\* du compte**

Nom .....  
Prénom .....

ATTENTION :

Nous vous signalons que des frais de transfert seront imputés. Les frais de transfert de titres vers une autre banque ou un autre broker sont de 50 € hors TVA (60,50 € TVA comprise) par ligne. En cas de solde insuffisant sur votre compte-titres, nous ne pourrions pas lancer le transfert. Veuillez donc à ce que votre compte-titres affiche un solde suffisant pour garantir un traitement sans accroc.

Les ordres de vente en cours (pas entièrement exécutés) sont d'abord supprimés de la procédure de transfert.

Pendant un transfert en cours, vous ne pouvez pas fermer ou négocier de positions. Étant donné que les durées de traitement pourront être assez longues, nous appelons votre attention sur les risques (supplémentaires) que vous prenez en transférant vos warrants, Turbos ou autres titres volatiles.

Fait à ..... le .....

Signature titulaire 1

Signature titulaire 2

\* à remplir et à signer s'il s'agit d'un compte commun

### > Etape 2 : envoyez votre demande

Envoyez la demande signée à [stock.transfers@keytradebank.com](mailto:stock.transfers@keytradebank.com). Nous lancerons le traitement de votre demande dès que nous aurons reçu le document signé avec les annexes.

Durée du transfert de titres:

La durée du transfert dépend fortement de votre autre banque ou broker et des titres à transférer. En général, les fonds<sup>1</sup> prennent plus de temps (de 3 à 4 semaines) que les titres cotés en bourse (de 2 à 3 semaines).

<sup>1</sup> Par fonds, nous entendons organisme de placement collectif. L'organisme de placement collectif est un terme général qui désigne des institutions qui recueillent leurs moyens financiers auprès du public et dont l'activité consiste à gérer un portefeuille d'instruments financiers. Le terme « fonds » regroupe dès lors tant les sociétés d'investissement comme les sicav ou les sicafi que les fonds communs de placement, ainsi que leurs compartiments.